



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise des pourparlers sur les changements climatiques à Bonn : L'examen des premiers projets de textes en vue de l'ambitieux accord de Copenhague

(Bonn, 1^{er} juin 2009) – La deuxième série de négociations de l'ONU sur les changements climatiques tenue cette année s'est engagée lundi à Bonn. Sont présents à cette réunion, qui se déroulera du 1^{er} au 12 juin, plus de 4 000 participants, dont des délégués gouvernementaux et des représentants d'entreprises et du monde des affaires, d'organisations écologiques et d'établissements de recherche.

Les délégués de 182 pays examineront pour la première fois à Bonn des textes de négociation clés susceptibles de devenir la base d'un accord international ambitieux qui devrait être signé à Copenhague en décembre et entrer en vigueur après la première phase du Protocole de Kyoto, qui s'achèvera fin 2012.

Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, s'est déclaré optimiste quant à l'issue des négociations à Copenhague. « Le contexte politique est tout à fait propice à la conclusion d'un accord. Il ne fait aucun doute pour moi que la Conférence de Copenhague en décembre aboutira à des résultats concrets. Si le monde a pu tirer un enseignement de l'actuelle crise financière, c'est qu'un problème mondial nécessite une solution mondiale ».

Michael Zammit Cutajar, président du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, a fait remarquer que le texte proposé ne présupait de rien ni n'écartait aucune possibilité. « Il s'agit d'un point de départ et il appartient maintenant aux Parties de prendre position et d'enrichir le texte ».

Le document examiné par le groupe de travail spécial, auquel participent les 192 Parties à la Convention, aborde les sujets suivants : vision commune en faveur d'une action concertée à long terme, mesures consolidées dans les domaines de l'adaptation, de l'atténuation et des finances, technologie et renforcement des capacités.

Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des pays visés à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto se penchera sur une proposition d'amendement du Protocole, y compris l'annexe concernant les engagements de 37 pays industrialisés en matière de réduction des émissions pour la deuxième phase (après 2012).

Les autres questions qui seront traitées à Bonn en rapport avec le Protocole sont les façons d'améliorer l'échange des droits d'émission, la couverture des crédits d'émission, les



mécanismes fondés sur les projets et les options relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie.

« Il importe de résoudre les problèmes les plus simples ici à Bonn de manière à pouvoir nous concentrer plus tard sur les aspects vraiment épineux », a déclaré John Ashe, nouveau président élu du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements.

Outre les deux groupes de travail spécifiquement chargés de négocier l'accord de Copenhague, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) se réuniront à Bonn.

Le SBSTA, qui assure la liaison entre le processus politique au titre de la Convention et les milieux scientifiques, poursuivra ses efforts en vue de faire avancer le programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Il s'occupera aussi des thèmes suivants : élaboration et transfert de technologies, diminution des émissions attribuables du déboisement dans les pays en développement et questions de méthodologie touchant le Protocole de Kyoto, comme les paramètres communs permettant de calculer l'équivalent CO₂ des gaz à effet de serre. Quant au SBI, il s'intéressera surtout à l'élaboration et au transfert de technologies, ainsi qu'au renforcement des capacités dans les pays en développement.

Cette rencontre sur le territoire allemand constitue le deuxième volet d'une série de cinq grandes séances de négociation organisées cette année par l'ONU et qui se conclura par la Conférence de Copenhague (7 au 18 décembre). La prochaine échéance, soit des consultations informelles entre les groupes de travail de l'action concertée à long terme et des nouveaux engagements, est prévue du 10 au 14 août à Bonn, suivie des réunions de Bangkok, du 28 septembre au 9 octobre, et de Barcelone, du 2 au 6 novembre.

La CCNUCC

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 185 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Avis aux journalistes

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

M. Eric Hall, Porte-parole/Directeur des communications et des médias
Tél. : (+49-228) 815-1398; mobile : (+49-172) 259-0443; courriel : ehall(at)unfccc.int

M. John Hay, Agent de liaison avec les médias
Tél. : (+49-228) 815-1404; mobile : (+49-172) 258-6944; courriel : jhay(at)unfccc.int

M. Alexander Saier, Chargé de l'information
Tél. : (+49-228) 815-1509; mobile : (+49-172) 179-8835; courriel : asaier(at)unfccc.int

Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias
Tél. : (+49-228) 815-1005; mobile : (+49-172) 179-8836; courriel : cassheuer(at)unfccc.int

Voir également <<http://unfccc.int>>